



OFFRE D'EMPLOI

LA VILLE DE SAINT-PIE EST À LA RECHERCHE D'UN INSPECTEUR-COORDONNATEUR EN MILIEU MUNICIPAL

LE CONTEXTE

La Ville de Saint-Pie est située dans la MRC des Maskoutains. Elle compte 5 714 habitants sur un territoire de 108 km².

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE:

Sous l'autorité du directeur général, la personne en titre coordonne et exécute les mandats suivants :

- le titulaire du poste cumule les titres et fonctions de : inspecteur municipal, inspecteur en bâtiments, inspecteur aux nuisances et inspecteur des installations sanitaires; il coordonne les tâches et activités des postes en vue d'optimiser l'efficacité;
- il informe les citoyens sur toute question relative aux règlements d'urbanisme, ainsi que sur la réglementation municipale;
- il procède à l'analyse des demandes et à l'émission des divers permis et certificats conformément aux règlements en vigueur;
- il effectue les suivis relatifs aux plaintes et aux permis émis pour la construction et la rénovation et s'assure de la conformité des travaux autorisés;
- dans le cadre de ses fonctions, il signale à son supérieur toute situation problématique qu'il juge d'intérêt pour le conseil municipal; il rédige un rapport de la situation et propose des recommandations;
- il traite les plaintes, vérifie les situations, constate les infractions et émet les avis et les constats d'infraction appropriés;
- il prépare les dossiers pénaux et représente la Ville en cour lorsque requis;
- il signale aux ministères des organismes environnementaux concernés les infractions relevées en lien avec l'application de certaines lois;
- il agit à titre d'expert auprès du CCU (comité consultatif d'urbanisme), il dresse l'ordre du jour des réunions, rédige et présente les rapports requis; anime, en soirée, les réunions du comité et rédige les avis publics pour les demandes de dérogations mineures et les procès-verbaux, finalement assure le suivi des recommandations du comité;
- il participe et contribue ponctuellement à des comités locaux et régionaux;
- il communique à l'urbaniste-conseil les demandes de modification de règlement;
- il produit mensuellement un rapport destiné au conseil municipal;
- assure des responsabilités, en cas de besoin, dans le cadre des mesures d'urgence

NATURE DU POSTE :

Poste cadre, permanent, 35 heures/semaine.

HORAIRE DE TRAVAIL :

Lundi au jeudi (8 h 30 à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30); vendredi (8 h à 13 h); et en soirée pour les réunions du CCU.

FORMATION :

- baccalauréat en urbanisme ou technique en aménagement du territoire

EXIGENCES DU POSTE :

- avoir une expérience en inspection, en analyse et émission de permis;
- posséder une voiture et un permis de conduire valide;
- être familier avec l'environnement informatique Windows et un logiciel de gestion municipal, de même qu'un logiciel de cartographie;
- être ponctuel et assidu;
- avoir des traits de personnalité favorisant les bonnes relations interpersonnelles et des aptitudes à travailler avec le public dans un contexte de coercition.

PARTICULARITÉS RECHERCHÉES :

- habileté et clarté en communication autant à l'oral qu'à l'écrit;
- maîtrise de la langue française;
- sens de l'organisation et autonomie;
- application dans la rédaction;
- rigueur dans l'interprétation des règlements;
- doigté et diplomatie dans l'interaction.

RÉMUNÉRATION :

Entre 42 000 \$ et 47 000 \$ avec avantages sociaux.

FIN DU CONCOURS :

Le mercredi 6 décembre 2017.

ENTRÉE EN FONCTION :

15 janvier 2018

Vous devez faire parvenir votre candidature, par écrit, pour le poste au plus tard, mercredi, le 6 décembre 2017, à l'adresse du soussigné:

M. Claude Gratton,
Directeur général & greffier
77, rue Saint-Pierre
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

ou par courriel à :

c.gratton@villest-pie.ca